

GRESSWILLER

**BULLETIN D'INFORMATIONS
COMMUNALES**



N° 55 – Janvier 2022

SOMMAIRE



<i>Le mot du maire</i>	3
<i>Les réunions du Conseil Municipal</i>	4
<i>Les finances de la commune</i> <i>Inscription sur liste électorale</i>	5
<i>Travaux</i>	6
<i>CCAS</i> <i>Recensement</i>	7
<i>Périscolaire, Commission jeunesse</i>	8
<i>Ecole</i>	9
<i>ATIP</i> <i>Marché hebdomadaire</i>	10
<i>Octobre rose</i> <i>Journée du patrimoine</i>	11
<i>Club Informatique</i> <i>Don du sang</i>	12
<i>Gresswiller en Fête</i>	13
<i>Les Bretzels Kids</i>	14
<i>Bruche Sports Academy</i>	15
<i>UNC</i>	16
<i>SELECT'OM</i> <i>Civisme</i> <i>Le PLU</i>	17
<i>Chantier mairie</i> <i>Communiqué</i>	18
<i>Bibliothèque</i>	19
<i>L'Etat Civil 2021</i>	20

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, mardi, jeudi : 8h00 à 12h00

Mercredi : 16h30 à 18h30

Vendredi 8h00 à 13h00

(et sur rendez-vous)

Tél : 03 88 50 00 29

E-mail : mairie@gresswiller.fr



Retrouvez-nous
sur Facebook



N° 55 – Janvier 2022

Tiré à 800 exemplaires

Commission Communication : Pierre THIELEN, Sandrine HIMBERT, Véronique EPP, Corinne HEIDMANN,
Fabienne BOURY, Séverine KRAEHER, Michel REMINIAC, Martin KLOTZ

Gresswilleroises, Gresswillerois

« Ça tient M. Thielen ! » C'est la réponse que me fait invariablement M. Philippe Legoll, notre directeur d'école, lorsque je m'enquiers de la façon d'appliquer le protocole sanitaire scolaire. Par ces quelques lignes, je souhaite rendre un hommage appuyé à l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Quand, entre collègues maires, nous évoquons l'organisation des mesures barrières, parfois casse-tête car changeantes et évolutives, je clame fièrement que la municipalité peut s'appuyer sur des personnels auxquels nous vouons une confiance absolue. Et le corps enseignant de Gresswiller nous le prouve au quotidien depuis les deux ans que dure cette pandémie. Nos remerciements se veulent chaleureux et collectifs, englobant tous nos concitoyens et surtout les parents d'élèves. Gageons qu'en ce début d'année nous subissons les derniers soubresauts du virus et de ses variants.

Un autre sujet, mais non des moindres, est la continuité de service que doit apporter la municipalité au jour le jour, et ce, dans un contexte sanitaire des plus contraignants. Je tiens à exprimer ma gratitude envers les Atsem, les services administratifs et techniques pour leur investissement depuis 2 années, assidus à leur poste dans le respect des gestes barrières.

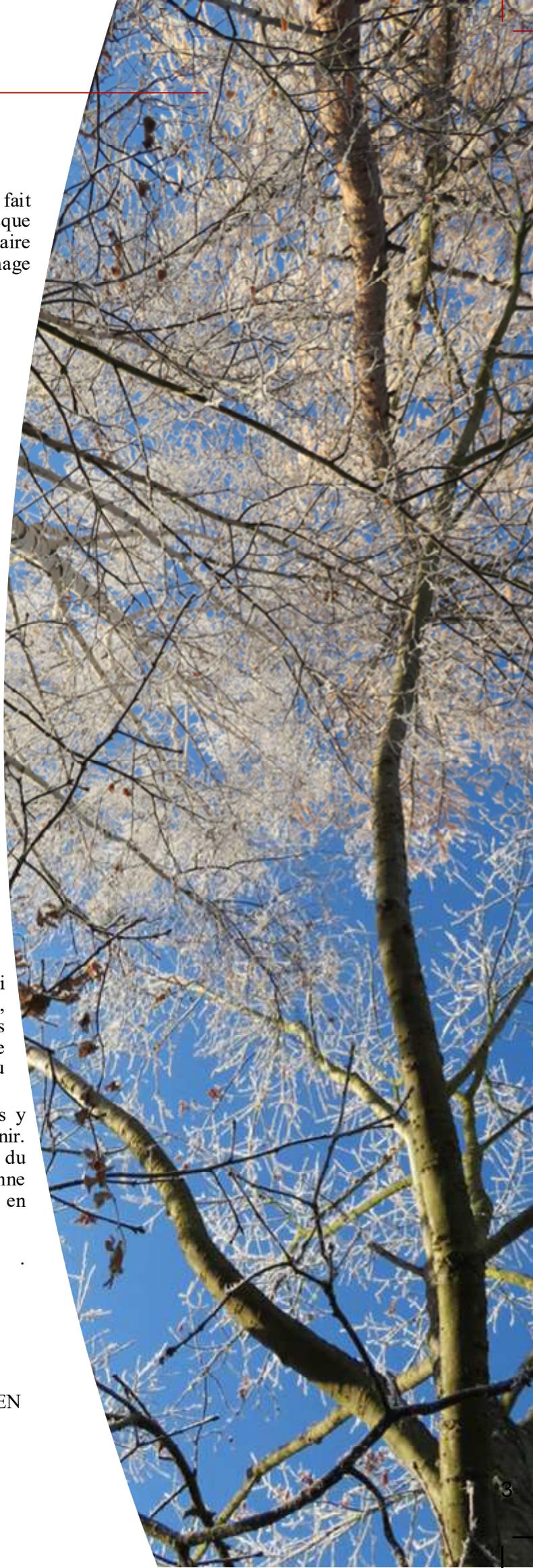
Le traitement médiatique de la pandémie, notamment sur les réseaux sociaux m'a fait découvrir un mot nouveau. Je vous le livre tel quel avec sa définition : ultracrédarianisme. En 2019-2020, la notion connaît un regain d'intérêt avec l'apparition de la Covid-19, une maladie initialement peu connue du grand public, mais rapidement commentée avec assurance par nombre de non-spécialistes, prodiges en opinions et injonctions. Cette tendance, naturelle mais accrue dans le contexte de la crise sanitaire, à parler de choses qu'on ne connaît pas plutôt que de reconnaître son ignorance devant les médias, souvent en introduisant le propos par la formule : « Je ne suis pas médecin, mais je pense que... ». Chacun a tout loisir pour l'interpréter à sa manière.

Constatant encore le quasi gel des activités associatives si importantes pour le vivre ensemble au sein de nos communes, je tiens à saluer d'ores et déjà les efforts consentis par toutes les personnes membres des dites associations. Elles ont permis de maintenir des activités dans le domaine sportif, culturel et du loisir.

Le journal communal est certes moins documenté mais vous y trouverez toutes informations sur l'année passée et celle à venir. Au nom de mes collègues conseillers municipaux, adjoints, du personnel technique et administratif, je vous souhaite bonne année, bonne santé, que l'on s'éloigne des clivages actuels en trouvant enfin l'apaisement et la sérénité.

E GÜEDI G'SUNDHEIT UN FIEL
GLECK FER DESS NEJE JOHR

Le maire Pierre THIELEN



Conseil Municipal du 6 avril 2021

- Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 8 décembre 2020
- Décision prise dans le cadre de la délégation de M. le Maire : signature du marché de travaux de la mairie
- Approbation du compte administratif 2020
- Approbation du compte de gestion 2020
- Affectation du résultat
- Fiscalité Locale Directe : maintien des taux de fiscalité
- Approbation du tableau des effectifs
- Approbation du budget communal 2021
- Attribution de la subvention au CNAS (Comité National d'Action Sociale)
- Autorisation de demander la subvention DGD (Dotation Générale de Décentralisation) dans le cadre de la modification n°1 du PLU
- Autorisation donné à M. le Maire de signer les documents pour une étude hydrologique
- Autorisation donné à M. le Maire de signer la convention avec l'EPF (Etablissement Public Foncier)
- CCRMM : mise à jour des statuts
- CCRMM : Mutualisation des systèmes d'impression
- CCRMM : Mutualisation des systèmes d'information
- Autorisation donné à M. le Maire de demander des subventions

Conseil Municipal du 5 juillet 2021

- Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 6 avril 2021
- Marché de la mise en conformité de la mairie : modification de contrats en cours d'exécution
- demande d'avenant du maître d'œuvre
- demandes d'avenants : marché des travaux de la mairie (lot 01 et lot 05)
- Subventions accordées aux associations locales
- Club Vosgien : participation à l'opération de panneautage au Wurmberg
- Autorisation donné à M. le Maire de signer le contrat d'ouverture d'une de ligne de trésorerie
- Autorisation donné à M. le Maire de signer le contrat pour l'obtention d'emprunt relais
- Approbation du rapport d'activités du Select'om

Conseil Municipal du 20 septembre 2021

- Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 5 juillet 2021
 - Approbation de la modification N°1 du PLU
- Adhésion au profil acheteur de la plateforme « Alsace Marchés Publics » en tant qu'entité utilisatrice à titre gratuit. Approbation des termes de la convention d'adhésion à la plateforme « Alsace Marchés Publics » et de la charte d'utilisation des services. Autoriser M. le Maire à signer les documents

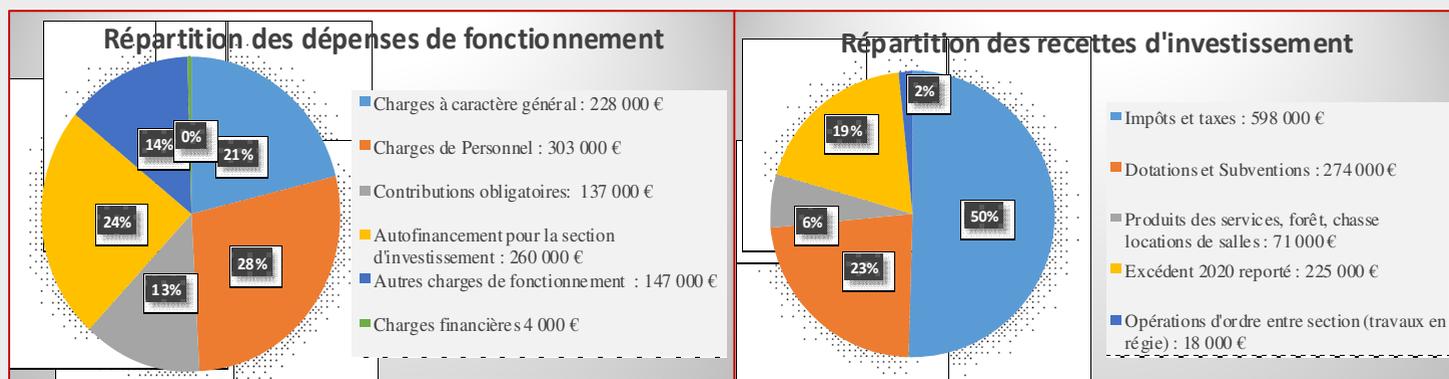
- Acquisition de terrain pour voirie : rue des Acacias et rue des Frênes : M. le Maire est autorisé à signer les actes
- Création de poste d'adjoint d'animation territorial stagiaire
- Ajustement budgétaire et opération d'ordre : la notification de la Préfecture du 03/08/2021 concernant le FPIC (Fonds Nationale de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) entraîne une décision modificative du budget 2021 d'un montant de 1000 €
- Approbation de la motion de la FNCOFOR (Fédération Nationale des Communes Forestières)

Conseil Municipal du 7 décembre 2021

- Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 20 septembre 2021
- Fonctionnement du Conseil Municipal
 - démission d'un adjoint et d'un conseiller municipal
 - installation d'un conseiller municipal
 - indice de calcul des indemnités du Maire et des Adjointes
- Mise à jour du tableau des effectifs
- Autorisation donné à M. le Maire de signer des engagements pour les dépenses d'investissement 2022 dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget précédent
- Prendre une décision modificative dans la section d'investissement pour effectuer le paiement du véhicule commandé : virement du compte 2152 de 10 000 € au compte 2182 au sein du chapitre 021 et du compte 2151 au compte 2182 au sein du chapitre 021 d'un montant de 10 000 €.
 - Montant total du virement : de 20 000 €
 - Montant inscrit au compte 2182 au 31/12/2021 : 40 000€
- Rétrocession de voirie : Domaine de la Bruche, actuellement rue Simone Veil. Il s'agit d'autoriser M. le Maire à signer les actes relatifs à la rétrocession
- Approbation de rapports annuels 2020
 - sur le prix et la qualité de l'eau potable
 - sur le prix de l'assainissement
- Travaux de rénovation de la mairie : prolongation du contrat à usage de prêt. M. le Maire est autorisé à signer le contrat permettant aux services administratifs d'occuper les locaux de l'ancien Crédit Mutuel jusqu'au 30 juin 2022
- Forêt communale : plan de coupe et devis pour l'année 2022
- Autoriser M. le Maire à signer la convention avec R-GDS pour l'hébergement et l'installation d'un concentrateur sur un bâtiment communal
- Durée annuelle du temps de travail dans la Fonction Publique Territoriale : principe de l'annualisation
- Participation à l'installation de l'éclairage public le long de la piste cyclable entre Gresswiller et Mutzig pour un montant de 2500 €

FINANCES COMMUNALES 2021

L'exercice budgétaire 2021 a été exécuté sur des bases stables par rapport à l'année précédente, les dépenses de fonctionnement sont restées globalement stables et les recettes de fonctionnement sont légèrement en augmentation.



Les principales dépenses d'investissement de l'exercice 2021 ont été :

- les travaux de réaménagement de la mairie : 304 000 € payés en 2021 (sur un budget global de 650 000€)
- divers travaux dans les bâtiments communaux : 10 000 €
- divers travaux de voirie et d'éclairage public : 26 000 €
- les frais de la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme : 13 000 €
- le remboursement du prêt : 16 000 €
- le renouvellement des illuminations de Noël : 7 000 €
- la commande d'un nouveau véhicule pour le service technique, la camionnette plateau étant arrivé en fin de vie : 36 000 €
- la commande d'une nouvelle aire de jeux pour la cour de l'école maternelle qui sera installée lors des vacances de printemps (délais d'approvisionnement allongé) : 26 000 €

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Vous venez d'emménager, vous avez changé d'adresse, vous allez avoir dix-huit ans.... Pensez à vous inscrire sur la liste électorale.

Modalités d'inscription

- Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au :
- 4 mars 2022, pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022,
 - 6 mai 2022, pour les élections législatives des 12 et 19 juin 2022.

Vous pouvez vous inscrire :

- En ligne, sur le site www.service-public.fr, sur la page Services en ligne.
- Par courrier, en téléchargeant le formulaire et en l'envoyant rempli et accompagné des photocopies des justificatifs cités ci-dessus.
- En vous présentant à la mairie, muni(e) des mêmes documents.

Pièces à produire

- La demande d'inscription : le formulaire CERFA de demande d'inscription sur les listes électorales à l'usage des citoyens français ainsi que ceux destinés à l'inscription des électeurs européens sur les listes complémentaires (élections municipales et élections européennes) sont téléchargeables sur le site www.service-public.fr, sur la page Services en ligne ou à retirer en mairie.
- La carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité (ou périmé(e) depuis moins de 1 an à la date d'inscription).
- Un justificatif de domicile récent (facture d'eau, de gaz, d'électricité ou téléphone....).

Cas particuliers

Vous allez avoir 18 ans :

- Si vous vous êtes fait recenser à 16 ans et que vous avez assisté à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), et si depuis cette date, vous n'avez pas déménagé, vous serez inscrit automatiquement.

Cette inscription d'office, automatique, se fera le jour de votre anniversaire.



- Si vous avez omis de vous faire recenser, ou si vous avez déménagé depuis votre recensement citoyen, il y aura lieu de vous inscrire volontairement par l'une des procédures citées ci-dessus.

NOUVEAUTE CONCERNANT LES PROCURATIONS

Depuis le 1er janvier 2022, le mandataire peut être inscrit dans une autre commune que le mandant. Autrement dit, un électeur inscrit sur la liste électorale de Gresswiller pourra par exemple donner sa procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale de Molsheim.

Les autres règles relatives à la procuration restent valables :

- le mandataire doit avoir la qualité d'électeur au regard de l'élection concernée (les ressortissants de l'UE inscrits sur la liste électorale complémentaire ne peuvent voter que pour les élections municipales et les élections européennes)
- le mandataire ne peut disposer que d'une seule procuration établie en France (il y a une réglementation spécifique pour les procurations établies à l'étranger)
- La procuration peut être rédigée soit sur le Cerfa classique, soit par le biais du dispositif de télé-procédure www.maprocuration.gouv.fr »

ATTENTION : Le mandant (électeur qui donne procuration) devra toujours se rendre personnellement auprès d'une autorité habilitée (Gendarmerie, Commissariat de Police nationale, Tribunal judiciaire) pour établir sa procuration (papier ou dématérialisée) et faire vérifier son identité.

-EGLISE -



Protection contre la foudre. La ligne de faîte (fil de cuivre posé sur les faitières) et les descentes ont nécessité une remise en état.



Le moteur de volée et les chaînes de transmission de la grande cloche ont été remplacés.



Une double porte a été rajoutée sur la façade Ouest de la sacristie afin de supprimer les infiltrations récurrentes lors des pluies d'orage.

ASSAINISSEMENT

Suite aux inondations de 2018, plusieurs points faibles furent identifiés sur les réseaux d'assainissement d'eau pluviale. Les travaux d'amélioration avaient commencé dès 2019 par le remplacement du tuyau dans la rue des Rochers par un ouvrage de plus grande section, puis l'aménagement de la tête de pont rue des Acacias et enfin le redimensionnement du collecteur de la rue des Perdrix en 2020.

Le dernier endroit sensible se trouvait au bas de la rue de la Bruche. Le tuyau d'évacuation des eaux pluviales vers le canal de la Bruche, nettement sous dimensionné, avait causé plusieurs inondations suite aux orages. Cet ouvrage a été redimensionné à l'automne par le service d'assainissement de la Communauté de Communes.



Travaux de terrassement



Collecteur rectangulaire de grande section

TRANSFORMATEUR

Un chantier de démolition s'est déroulé au mois de novembre dans la rue de l'Eglise.

L'emblématique bâtiment abritant le transformateur électrique alimentant le centre village a été démoli par son propriétaire : **Electricité de Strasbourg**. Cette ancienne tour servait de départ aux câbles aériens quand ils n'étaient pas encore isolés comme aujourd'hui. Le bâtiment a été remplacé par un poste préfabriqué qui abrite les cellules haute tension et le nouveau transformateur. Les câbles cheminent aujourd'hui le long d'un mât en béton posé à proximité et alimentent les maisons du village dans les quatre directions.



Nouveau poste

FETE DES AINES

Malgré des préparatifs bien entamés et avec beaucoup de regrets, pour la deuxième année consécutive, notre traditionnelle fête des aînés n'a pas eu lieu.

Ainsi, comme l'année passée, des colis ont été confectionnés et nous les avons complétés avec quelques « bredele ». En espérant que ceux-ci vous ont mis un peu de baume au cœur durant les fêtes de fin d'année.



Merci également à toutes les petites mains qui ont œuvré à la réussite de cette action.

Prenez soin de vous !!!!

Les membres du CCAS



Merci à nos généreux donateurs, M. et Mme Michel KIENTZ, pour ce superbe sapin qui a embelli la place du village.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE A PARTIR DE 16 ANS

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser.

Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur *recensement militaire*) fait, il reçoit une *attestation de recensement*. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit.

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Vous devez aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

A savoir : si vous avez la carte mobilité inclusion "invalidité" ou la carte invalidité, ou si vous êtes handicapé (à la condition d'avoir un certificat médical), vous pouvez demandeur à être autorisé à ne pas participer à la JDC dès votre démarche de recensement.

Vous avez également la possibilité de le faire en ligne: Service accessible avec un compte Service-public.fr -

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format PDF des documents à fournir.

Vous devez fournir les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour.

Votre recensement fait, vous obtenez votre *attestation de recensement*.



La commune de Gresswiller remercie le Crédit Mutuel pour la mise à disposition de l'ancienne agence ainsi que pour sa participation financière annuelle au colis des aînés.

PERISCOLAIRE

Notre périscolaire fonctionne plutôt bien. Il accueille en moyenne une quarantaine d'enfants le midi et une trentaine le soir. Une équipe du conseil municipal travaille sur un projet de construction de nouveaux locaux ainsi qu'une micro-crèche attenante. C'est un projet de grande envergure pour notre commune qui appelle à une mûre réflexion.



Le périscolaire avait émis le souhait de réaliser « une armoire à livres ». Celle-ci a été réalisée par l'équipe du périscolaire ainsi que les enfants et mise en place à côté de l'horloge. Elle a été inaugurée le 2 juillet 2021 en présence des enfants, du maire, des enseignants, des membres du Conseil Municipal et des parents. L'armoire à livres est à la disposition de tous, petits et grands, chacun peut y déposer ou choisir des livres.

COMMISSION JEUNESSE

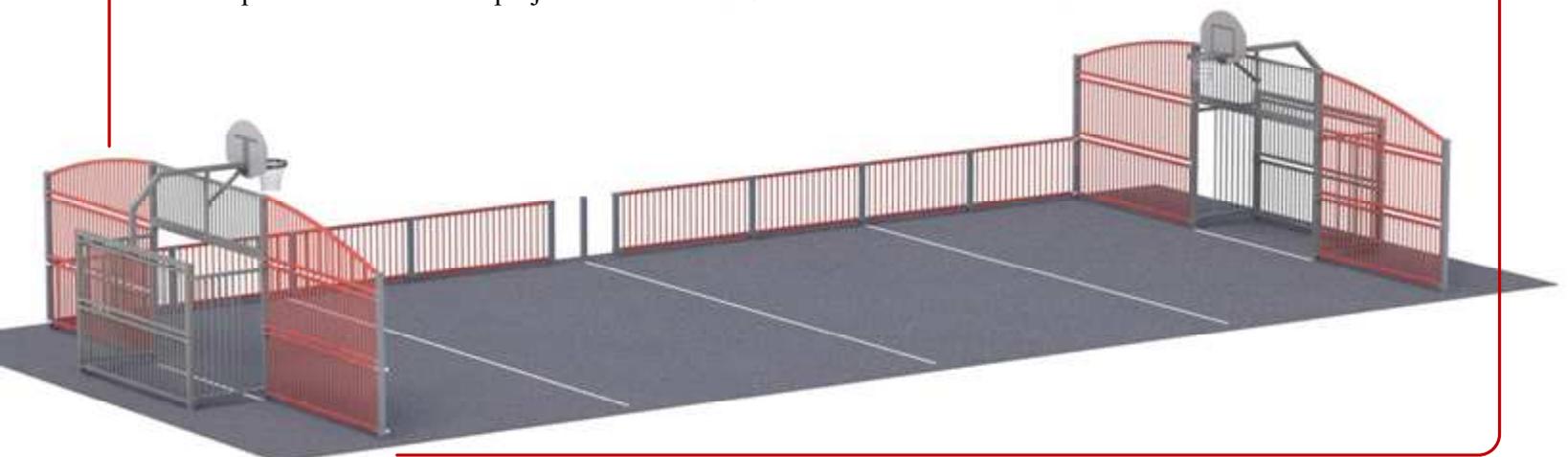
Le 7 novembre, nous avons reçu quelques jeunes du village (16-25 ans) qui ont répondu à notre invitation pour les inciter à participer à la vie associative de Gresswiller. Quelques conseillers également investis dans nos associations étaient présents pour les éclairer sur les questions qu'ils pourraient se poser. Des idées en sont ressorties et nous restons en contact pour les aider dans les actions qu'ils pourraient entreprendre.

Nous en profitons pour refaire un appel aux jeunes qui désireraient s'investir dans la vie de notre village pour pérenniser les associations ou en créer de nouvelles.

Contact : e.veroepp@outlook.fr

Terrain multisports

Le terrain de basket actuel, place des Sports, étant vieillissant et peu attrayant, nous avons entamé une étude pour le réhabiliter. Ce projet sera réalisé en 2022.



— ECOLE —



— TRAVAUX —



Cour de l'école : suite à l'affaissement de l'avaloir de la cour de l'école, il s'est avéré que le siphon était rompu. Le service technique a procédé au remplacement.

— ECOLE EN GREVE —

Cela fait plus de 10 ans que l'école de Gresswiller n'avait pas connu un mouvement de grève de cette ampleur. Soutenus par les parents d'élèves, les enseignants ont exprimé leur malaise profond face à une situation dégradée de leurs conditions de travail. Le non-remplacement d'enseignants se fait cruellement ressentir au sein de l'équipe en place qui doit mettre au second plan sa mission première : instruire les enfants.



— MALAISE À L'ÉCOLE —

Nous aurions aimé n'aborder que des sujets légers et positifs dans ce bulletin municipal, mais des événements récents, suffisamment graves pour ne pas les relater, se sont produits en fin d'année à l'école. Comme si la gestion de la crise sanitaire et du manque de personnel n'était pas une problématique suffisante pour nos enseignants, des parents d'élèves manquant de tact et de retenue ont eu des comportements indignes à l'égard d'une institutrice et même d'un enfant. Ces agissements ont eu pour conséquence un supplément de tension, puisque l'enseignante victime d'agression verbale, a fait valoir son droit de retrait. On peut aisément s'imaginer le traumatisme provoqué chez un enfant sermonné en public devant l'école par un adulte qui n'est pas son parent. Sans vouloir stigmatiser qui que ce soit, il nous tient à cœur de rappeler que ce sont bel et bien les parents qui éduquent leurs enfants alors que les enseignants les instruisent. C'est d'ailleurs en toute connaissance de cause que les parents d'élèves confient leur enfant aux instituteurs, moyennant l'acceptation du règlement intérieur de l'école. Nous formulons le vœu pour l'école en ce début d'année de retrouver la sérénité et l'apaisement.

— L'AIRE DE JEUX DE L'ÉCOLE —

L'aire de jeux de l'école ayant fait son temps, une nouvelle structure a été commandée et devrait être mise en place pendant les vacances scolaires du mois d'avril.



ATIP (AGENCE TERRITORIALE D'INGENIERIE PUBLIQUE)

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. **C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).**

Depuis le 3 janvier 2022, la SVE s'applique **aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme)** avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont GRESSWILLER qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pouvez désormais saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réalisez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pouvez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande est instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Pour accéder au téléservice et déposer votre demande, rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://appli.atip67.fr/guichet-unique>

The image shows a screenshot of the 'Déclaration préalable' (DP) online form. The title is 'Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes'. The form is divided into several sections: 'Formulaires à utiliser et...', '1 - Identité et coordonnées du déclarant', and '2 - Le terrain'. It includes fields for personal information, address, and land details. There are also checkboxes for accepting electronic document submission and for multiple parcels.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Notre marché hebdomadaire du mercredi connaît une fréquentation constante et les commerçants vous en remercient.

Liste des exposants :

- **Chez Mimmi** – pâtés lorrains et feuilletés – tous les mercredis
- **Au vieux Fournil** – viandes et charcuteries – tous les mercredis
- **Maraîchère** – fruits et légumes de saison – tous les mercredis
- **Les Gourmandises de Carla** – pâtisseries – tous les mercredis
- **Délices de Curcuma** – plats indiens et asiatiques – tous les mercredis
- **Les Enflammés** – tartes flambées et boissons – 1 mercredi sur 2
- **Claudio le fromager** – tous les mercredis



Nous accueillons également la Caravane Verte d'Audrey Resse pour le toilettage et le bien-être de vos animaux ainsi que Mooving Bike qui remet votre vélo à neuf.

En période estivale, Roselyne H et ses réalisations en céramique a rejoint les exposants.

Les Pompiers de Gresswiller et les Bretzels Kids ont également participé à ces rendez-vous « Marché Hebdomadaire » par la tenue de stand boissons etc.

OCTOBRE ROSE

Octobre se souviendra de quelques suspensions originales dans notre village ! En effet, des soutiens-gorge multicolores ont pris de la hauteur pour nous sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

Rappelons que le cancer du sein reste la 1^{ère} cause de décès par cancer chez les femmes. Mais que s'il est dépisté à un stade précoce, il peut être guéri dans 9 cas sur 10.

Merci à toutes les femmes qui ont contribué à la réalisation de ces guirlandes.



JOURNEES DU PATRIMOINE

Cette année la commune a participé aux Journées du Patrimoine des 18 et 19 septembre et a présenté une exposition sur le peintre-graveur du terroir Auguste DUBOIS dans la salle du Planétaire.

Pour notre plus grand plaisir, le dimanche 19 septembre en l'église de Gresswiller, le facteur d'orgues Steve EHALT a interprété des œuvres de J.S Bach, Pourcel, Haendel. A l'issue du concert, la chorale Sainte Cécile a proposé quelques douceurs. Les fonds récoltés ces deux jours contribueront à la réfection de l'orgue.



Exposition des œuvres d'Auguste Dubois



Steve EHALT devant l'orgue de l'église



Intérieur de l'orgue

LE CLUB INFORMATIQUE

Notre association en quelques mots

Le Club Informatique de Gresswiller fête cette année ses 35 ans. Il compte actuellement 123 membres et dispense 11 cours de formation par semaine du débutant au confirmé. Nous accueillons avec grand plaisir toutes les personnes désirant se former ou se perfectionner à l'informatique, découvrir de nouvelles applications, trouver des réponses quant à l'utilisation d'un PC.



Les membres du Club Informatique se répartissent entre les **animateurs** et les **apprenants**. L'équipe d'animation se compose de 22 personnes expérimentées, chacune ayant des compétences diverses.

Les animateurs transmettent leur savoir et aident les **apprenants** dans l'utilisation de l'outil informatique.

Les formateurs partagent leurs connaissances, font découvrir de nouvelles applications, apportent leur aide et répondent aux nombreuses questions.

Les utilisateurs de 18 à 80 ans, débutants, expérimentés ou confirmés désirent approfondir leurs connaissances. Il est par ailleurs recommandé aux débutants de posséder un ordinateur pour mettre en application les informations apprises.

Nos 22 animateurs bénévoles sont essentiellement des retraités infatigables qui s'appliquent à la préparation et à la présentation des cours qu'ils adaptent selon la demande des apprenants.

L'approche pédagogique doit accorder de l'importance à l'humain et à la gestion des équipes. Les sujets abordés par les formateurs sont variés. Ils portent entre autres sur la maîtrise du système d'exploitation Windows, la maîtrise et la sécurité d'internet, le courrier électronique, le pack Office (Word, Excel, Powerpoint), la photo et la vidéo.

Réaliser des cartes, des menus, classer et améliorer vos photos et éviter que les virus ne bloquent votre ordinateur. Le débutant aimerait pouvoir disposer d'un petit coup de main plutôt que de tâtonner seul pendant des heures à trouver la solution.

Depuis la rentrée de 2019, nous avons migré vers une salle de plain-pied au rez-de-chaussée du 2 rue des Forges, en face de la Mairie.

Nous sommes évidemment connectés à internet. Des ordinateurs sont mis à disposition pour suivre les cours. Nous organisons aussi des permanences au club, environ un samedi matin par mois, où les membres du club peuvent venir avec leur propre PC portable, se connecter au Club et présenter leurs difficultés aux animateurs présents afin de les résoudre.

Le comité du club a décidé que les membres 2020/2021, à jour de leur cotisation, peuvent se réinscrire pour 2021/2022 en s'acquittant uniquement de la carte de membre de 10 €.

Après deux saisons chaotiques nous espérons vivement pouvoir continuer à transmettre notre savoir dans de bonnes conditions jusqu'à la fin de la période scolaire.

Merci pour l'intérêt que vous portez à notre association. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou demande de renseignements.

DON DU SANG, UN GESTE CITOYEN

L'amicale des donneurs de sang de Mutzig et environs remercie tous les donneurs qui ont participé aux différentes collectes de 2021.



En 2021, 519 personnes se sont présentées aux différentes collectes dont 31 personnes qui ont donné une première fois, bilan positif malgré la situation sanitaire.

Nous proposons à toutes les personnes à partir de 18 ans de prendre un peu de leur temps pour nous rejoindre à une collecte et faire ce geste qui sauve des vies. En France il faut 10 000 poches par jour. C'est un geste qui reste anonyme et tellement de malades en ont besoin. Vous pouvez faire votre premier don à l'âge de 18 ans révolu et jusqu'à 70 ans révolu. Vous devez être en bonne santé et avoir un poids minimum de 50kg.

En cas de doute (prise de médicament ou séjours à l'étranger) et pour tout renseignement vous pouvez contacter le centre de transfusion à Strasbourg au 03 88 21 25 25 ou consulter le site internet de l'EFS.

Nouveauté : lors de la dernière collecte du mois de novembre nous avons effectué notre première collecte sur rendez-vous. En France les collectes se font pratiquement que sur rendez-vous.

En Alsace nous étions parmi les derniers à les mettre en place : l'EFS de Strasbourg préconise les rendez-vous. Cela leur permet de prévoir le nombre de médecins et d'infirmières à mettre en place lors des collectes. Mais tout autre donneur se présentant sera bien sûr accepté.

Vous allez avoir 18 ans en 2022, vous pouvez nous rejoindre lors de nos collectes au foyer de Mutzig de 16h30 à 20h :

- Jeudi 7 avril 2022
- Jeudi 16 juin 2022
- Jeudi 18 août 2022
- Jeudi 17 novembre 2022

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles, ainsi que son président, vous souhaitent, à vous et vos familles une BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2022

Le président
WEBER Alphonse

— GRESSWILLER EN FÊTE —

Ces deux dernières années, pour le moins particulières, n'auront pas ébranlé la motivation des membres de l'association «Gresswiller en Fête».

Créée en 2015, notre association est composée de bénévoles animés par l'envie de dynamiser le village.

La traditionnelle chasse aux œufs est à nouveau prévue à Pâques pour le bonheur des enfants.

La Fête de la Bretzel soutenue par une centaine de bénévoles est devenue l'événement à ne pas manquer qui lance la saison estivale. Pour l'édition 2022, la fête sera précédée d'une soirée pleine de surprises....

Enfin, nous vous proposerons également un spectacle humoristique en automne à la salle des fêtes.

«L'Atelier», branche de «Gresswiller en Fête», dont la vocation est d'embellir les rues du village au gré des saisons, ne cesse de s'activer et de proposer de nouvelles décorations. Cette équipe de bénévoles se retrouve régulièrement pour échanger sur les futurs projets, mais aussi découper, peindre, assembler, rire et partager du bon temps.

Vous avez deux mains (même deux mains gauches), des idées (même des schnaps idées...), un peu de temps (libre à chacun de s'investir comme il le veut), vous aimez partager et rire :

Rejoignez nous !

Bonne et Heureuse année 2022 à vous tous.

Julien MULLER

06 81 34 00 29

Président de l'association «Gresswiller en Fête»





BRETZEL KIDS

La rentrée des classes a eu lieu par une météo clémente.

A cette occasion, l'association Bretzel Kids a organisé un « café des parents » ! Les parents, après avoir accompagné leurs enfants à l'école ont pu se retrouver autour d'un café et petites douceurs. Merci à tous pour votre présence, cela nous a permis de passer un agréable moment de convivialité propice aux retrouvailles et à la rencontre de nouveaux parents d'élèves et pour certains de nouveaux arrivants à Gresswiller.

Le temps de Noël que nous avions prévu le vendredi 17 décembre n'a malheureusement pas pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire.

L'assemblée générale de l'association Bretzel Kids a eu lieu jeudi 23 septembre 2021, lors de laquelle nous avons pu faire un récapitulatif des actions réalisées en 2020/2021 dont un don de 4000€ à l'école en juillet 2021.

A quoi sert cet argent ?

Il permet à l'équipe enseignante de renouveler le matériel, d'investir dans le projet d'école, de réduire le coût des sorties et des spectacles, à acheter du matériel propre au projet de chaque classe, d'écarter la contrainte financière dans l'achat du matériel utile aux manipulations notamment l'achat de supports ludiques permettant une meilleure compréhension de certains apprentissages comme par exemple en mathématiques avec la leçon portant sur les fractions.

Comme chaque année, lors de l'assemblée générale, les titulaires du bureau démissionnent de leur poste laissant la possibilité à chaque membre d'y accéder et c'est un bureau renouvelé qui a pris place en septembre à savoir :

Au poste de présidente, Madame Maryline Henry, maman de Jao (PS) et Lino (CE2), au poste de secrétaire Madame Delphine Vonville, maman de Louane (CP), et au poste de trésorière Madame Jessica Canonier, maman de Mael (CM1) et Chloé.

L'association Bretzel Kids compte actuellement 18 membres, bienvenue aux parents qui ont décidé de nous rejoindre pour cette belle aventure !!

Cette année, le Père Noël des Bretzel Kids a distribué un cadeau à chaque enfant de l'école ainsi qu'un jeu propre à chaque classe.

Merci à tous les parents de l'école, aux familles, aux villageois et amis pour leur participation et implication aux différentes actions que nous organisons tout au long de l'année essayant de vous proposer un éventail de produits afin de répondre aux envies et choix de chacun.

Un grand MERCI à nos Mamies et Papis pour leur coup de pouce non négligeable, notamment lors du marché de Noël du 8 décembre au marché hebdomadaire, ils n'ont pas hésité à se retrousser les manches pour la mise en place du stand, la gestion des sapins de Noël et des petites douceurs proposées, nous laissant la possibilité de les rejoindre une fois notre journée de travail terminée.



**Au nom des enfants,
merci à vous tous pour votre soutien !
Nous vous souhaitons de passer une bonne année !**

L'association Bretzel Kids.

bretzelkids@yahoo.com

HEURE DU CONTE À LA BIBLIOTHÈQUE



Mercredi 8 décembre 2021, dans le cadre du marché de Noël organisé par les « Bretzels Kids », la Bibliothèque Municipale a prêté son concours en proposant aux enfants de l'école une heure du conte sur le temps de Noël. Des sessions différentes, suivant les âges, ont permis à chacun de découvrir la féerie de cette fête tant attendue. Les enfants ont montré qu'ils maîtrisaient parfaitement les chants de cette période et ne se sont pas fait prier pour les interpréter ! Un grand merci à eux !!

Cadeaux offerts aux enfants et à l'école par les Bretzel Kids



Bruche Sports Academy (BSA), un club qui embauche et forme.

BSA, est avant tout club de Basket, qui accueille près de 200 licenciés pour leur permettre de pratiquer leur sport favori en compétition mais aussi en loisirs pour certains.

En plus de sa spécialité **Basket**, BSA a souhaité faire découvrir tous les bienfaits d'une pratique sportive à un public plus large composé à la fois de jeunes enfants d'âge primaire et de Séniors sur la Vallée de la Bruche.

Dans cet objectif, nous avons développé une activité **Multisports** qui permet à tous les enfants de découvrir de nombreux sports très différents dans le but qu'ils en choisissent un qu'ils pratiqueront dans le club de leur choix. A cela s'ajoute la dispense, à titre gratuit, de séances sportives dans une vingtaine d'écoles maternelles et primaires de la vallée, tout au long de l'année scolaire.

Aux Séniors, nous proposons une activité **Sport Santé**, pour les encourager à rester en forme au travers de séances totalement adaptées à leur capacités physiques, et cela dans une grande cordialité.

Pour se donner les moyens de réaliser toutes ces activités, hebdomadaires et lors des vacances scolaires, dont bon nombre **dans la salle de Gresswiller**, BSA a fait le choix d'embaucher 3 jeunes éducateurs sportifs très complémentaires, que nous nous proposons de vous présenter.

Anicée : L'Enfant du club

Elle a rejoint le club en 2016 dans le cadre d'un Service Civique, puis a enchaîné par un contrat d'apprentissage, un CDD et a été embauchée en CDI à temps complet en août 2019, en qualité d'éducatrice sportive.

Ancienne basketteuse de niveau national en catégories jeunes, des soucis physiques ne lui ont pas permis de poursuivre son évolution une fois sénior. Elle a tout de même été une des fers de lance des 3 montées en 4 ans de l'équipe sénior féminine du club et n'a cessé de jouer que depuis cette année. Basketteuse dans l'âme, elle poursuit sa formation qui lui permettra de coacher des équipes de très bon niveau.

Diplômée en 2018 d'un Brevet Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité Activité Physique pour Tous (BPJEPS APT). Anicée connaît très bien le club et tous les adhérents la connaissent. Les parents l'apprécient, les enfants l'adorent et la respectent.

Depuis 2 ans, diplômée de cette spécialité complémentaire, elle anime les séances de Sport Santé à Gresswiller et Mutzig et là aussi, elle fait l'unanimité auprès des pratiquants séniors qui ne changeraient d'animatrice pour rien au monde. Ce sentiment est réciproque de sa part.

Christine : Sagesse et Dynamisme réunis

Elle est l'aînée des 3, ce qui explique certainement son côté un peu plus sage. Après des études en sociologie l'ayant conduit à obtenir un Master 2, elle a commencé sa carrière professionnelle en 2013 en intervenant dans l'animation jeunesse au sein de la Ville et de la Communauté de communes de Sélestat et à la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace sur Mulhouse. Ce métier d'animatrice est aussi fait pour elle, mais, basketteuse renommée en Alsace, jouant encore à un très bon niveau régional, dotée d'un esprit de compétition hors pair, elle s'est fixée un challenge en souhaitant joindre ses deux passions, l'animation et le Basket. Nos chemins se sont croisés et le projet de BSA l'a conquise. Pour notre grande joie, elle a rejoint le club au démarrage de cette saison 21/22 et nous lui permettons de compléter sa formation dans le cadre d'un CDI de professionnalisation en passant le même diplôme d'éducateur sportif, qu'Anicée et Corentin, pas de jaloux.

Forte de ses formations, elle sera en mesure d'intervenir auprès des écoles primaires de la Vallée, d'animer les séances de Sport Santé, Multisports et bien sûr Basket, tout comme ses deux collègues.

Bien qu'elle soit très mobilisée par sa formation BPJEPS au cours de cette saison, nous comptons sur son savoir-faire d'animatrice jeunesse pour proposer à tous les adhérents du club de participer à des animations autour des différentes activités. Avec elle, nous sommes sûrs que nous allons créer plus de lien et renforcer la convivialité entre nous tous. Et ce sera un nouveau grand succès pour cette invétérée compétitrice.

Corentin : Pro et Boute-en-train à la fois

Diplômé de la même promotion qu'Anicée, mais à cette époque, ils ne pensaient pas se retrouver ensemble dans un club de Basket !

En effet, Corentin pourtant entouré de sœurs basketteuses, avait opté pour une carrière de footeux, certainement par esprit de contradiction. Son choix s'est avéré pertinent car il est devenu un joueur de haut niveau, participant notamment à la remontée fantastique du Racing vers les sommets du foot français. Devenu jeune professionnel, il n'a toutefois pas eu la chance de pouvoir s'installer durablement dans ce monde très aléatoire et s'est tourné vers le métier d'éducateur sportif. Métier qui est fait pour lui et qui l'a mené à rejoindre BSA dès l'été dernier. Les démons familiaux du Basket l'ont rattrapé, il complète déjà sa formation initiale par des diplômes spécifique au Basket, et nous en sommes très heureux.

Recruté en CDI à temps plein, il nous apporte déjà toute sa joie de vivre, son dynamisme débordant et de nouvelles très bonnes idées issues de ses expériences passées. Tout le monde l'a adopté immédiatement et après quelques petits mois passés avec nous, c'est comme s'il faisait partie du club depuis des années.

Serge Reymann, Président
Reymann.serge@wanadoo.fr

06.33.31.10.70



La section de l'UNC de Gresswiller-Mutzig a tenu son assemblée générale le samedi 02 octobre à la mairie de Gresswiller, elle a été suivie par une trentaine de membres.

Le président Gilles Cortiula a eu le plaisir d'accueillir le maire de Gresswiller, Pierre Thielen, un représentant du 6ème RMAT, le président de l'UNC départementale M. Guy Pertusa, le président de l'UDAC M. Gérard Schwartz, la présidente du Souvenir Français, Mme Armelle Morgenthaler et Mme Rebecca Adam présidente de l'UNC d'Hayange, ville jumelée avec l'UNC locale.

Le secrétaire Daniel Paulus a lu l'éphéméride de toutes les activités de l'année 2020, qui mettent bien en lumière la fusion entre Gresswiller et Mutzig, tout ceci est conforté par la présence des membres lors des manifestations et ceci malgré les restrictions sanitaires.

Le trésorier Patrice Canet a fait état de finances saines, quitus lui a été accordé après le rapport des réviseurs aux comptes. Le président a rappelé que l'aide financière accordée pour les anciens combattants par le Conseil Départemental n'était plus renouvelée depuis 2014 et que des sections locales commencent à disparaître faute de moyens financiers. Il a aussi insisté sur le fait que les jeunes issus des OPEX, qui doivent assurer la relève du monde combattant ne rejoignent pas les associations issues des conflits du XXIème siècle.

Le représentant de l'UNC départementale a souligné la belle vitalité de la section.

En fin d'assemblée générale, nous avons procédé à une remise de distinctions : la médaille du Mérite UNC échelon bronze au vice-président, Joseph Glady.

Le maire de Gresswiller Pierre THIELEN a félicité la section qui participe aux activités et manifestations dans les deux communes, et affiche un nombre d'adhérents stable.



Commémoration du 8 mai 1945 – Victoire des alliés sur l'Allemagne nazie

Collecte des Bleuets de France

La traditionnelle collecte sur la voie publique en faveur de l'Œuvre Nationale du Bleuets de France a eu lieu sur le parvis de l'église Saint Martin.



Nous n'avons pas pu pendant cette période (du 01/11 au 11/11/2021) aller à la rencontre de nos concitoyens et des militaires du 6ème RMAT qui souhaitent faire un geste de solidarité et de mémoire envers les anciens combattants, les veuves, les pupilles de la Nation et les victimes d'actes du terrorisme.



Commémoration du 103ème anniversaire du 11 Novembre



Commémoration du 5 décembre Fin des combats en Afrique du Nord

SELECT'OM

Veillez trier vos déchets suivant les consignes du SELECT'OM. Ce dernier ne les collecte que s'ils sont dans les contenants réservés à cet effet. Merci de respecter les dates de collecte afin de ne pas encombrer inutilement le domaine public.



RUE DES BOURGEOIS, RUE DU MOULIN, RUE DES TAILLEURS

La modification des sens de circulation dans les rues des Bourgeois, du Moulin et des Tailleurs, semble donner les résultats escomptés. Si le sens interdit dans la rue du Moulin en venant de la rue du Gal de Gaulle est bien respecté, il n'en est pas de même dans la rue des Tailleurs qui continue d'être empruntée par certains automobilistes se rendant à la boulangerie notamment.

Le panneau "Desserte locale" autorise uniquement les automobilistes à se rendre à une adresse située dans la rue.



STATIONNEMENT

Face au manque de place récurrent place de la Liberté et début de la rue des Vosges, quelques places supplémentaires ont été créées par un nouveau tracage et la suppression d'un terre plein. **Nous rappelons aux automobilistes de n'utiliser que les emplacements autorisés et à ceux qui en ont la possibilité de garer leur véhicule à l'intérieur de leur propriété.**

CIVISME



Lors de vos promenades, vous pourrez apprécier l'installation, pour les propriétaires de nos amis à quatre pattes, de quatre nouvelles poubelles dont 3 avec distributeurs de sachets.

Celles-ci se trouveront :

- au rond point de la rue de Rosenwiller
- à la salle des fêtes
- au pont du canal
- à la gare

Merci d'en faire bon usage !!!



PLAN LOCAL D'URBANISME

Notre PLU datant de 2010 a été modifié pour la première fois en 2021.

Les caractéristiques principales du projet sont :

- Elargissement des occupations et utilisations du sol admises en secteur de zone agricole Aa
- Réduction de l'emprise de la zone UB située à l'Est du ban, le long du chemin de fer
- Réduction de la zone UB, au lieu-dit Neuenberg (en limite de zone N)
- Modification de la délimitation de la zone IAUa de la rue des Acacias
- Reclassement d'un secteur de zone IAUC (rue des Eglantines) en zone UB
- Modification des règles d'implantation des piscines par rapport aux limites séparatives (article 7) en zones UA, UB et IAU, Mise en place d'un emplacement réservé dans la zone N pour un ouvrage de rétention des eaux
- Réduction de l'emplacement réservé n°14, suppression des emplacements réservés n°3 et n°4, élargissement de l'emplacement réservé n°2 destiné à un chemin piéton le long du canal de la Bruche
- Création d'une zone UM spécifique, réservée à l'activité de l'établissement militaire et, en conséquence, suppression du secteur de zone UBm
- Modification du plan du règlement et du règlement suite à l'approbation du nouveau PPRI de la Bruche (arrêté Préfectoral en date du 28 Novembre 2019)
- Mise à jour du PLU suite à la suppression du COS (Coefficient d'Occupation des Sols).

L'enquête qui s'est déroulée du 15 juin au 15 juillet, a permis au public de transmettre ses observations et propositions :

- soit en les consignait sur le registre coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposé dans les locaux provisoires de la mairie
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur dans les locaux provisoires de la mairie, au 25 rue du Général de Gaulle 67190 GRESSWILLER
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante :

plu-modification1-gresswiller@registredemat.fr

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin et à la mairie pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

Ils sont également publiés sur le site internet de la commune durant la même période.

Le chantier de mise en conformité de la mairie devait prendre fin en 2021 mais plusieurs entreprises ont pris du retard par une surcharge de leur carnet de commande pour des travaux dans les écoles en juillet/août. L'objectif, aujourd'hui, est d'ouvrir la mairie réhabilitée pour les prochaines élections au mois d'avril.

Coût total : 450 000 € HT auquel s'ajouteront les équipements, notamment le mobilier.



Ouverture vers le futur espace d'accueil au rez-de-chaussée

Introduction des poutres métalliques permettant de supprimer le poteau central de la grande salle de réunion.



Salle de réunion lors des travaux d'isolation



Rénovation du plancher du grenier de la moitié du bâtiment par quelques bénévoles du conseil municipal et le service technique.



COMMUNIQUÉ

Depuis décembre 2021, un nouveau cabinet regroupant trois spécialités (ostéopathie, graphopédagogie et soins infirmiers) a ouvert ses portes à Gresswiller.

En plein centre-ville, au rez-de-chaussée du 3 impasse des Vosges, Doriane, Sylvie, Anne-Gaël et Anca sont heureuses de vous accueillir sur rendez-vous.

➤ **Ostéopathie, prise en charge globale du corps**

Doriane Grimpret-Croiset, ostéopathe D.O. diplômée en 5 ans au COS Europe prend en charge le corps humain dans son ensemble.

Quand consulter en ostéopathie ? Pour un check-up, des douleurs articulaires, musculaires, maux de tête, troubles digestifs, stress ou encore difficultés d'endormissement. L'ostéopathie vise à comprendre le schéma de fonctionnement de chaque corps afin d'en permettre le fonctionnement optimal.

Prenez rendez-vous sur Doctolib, ou directement en scannant le QR Code ci-joint.

Contactez également Doriane Grimpret-Croiset par téléphone au 06 58 04 27 18 ou par mail : osteo.dgc@gmail.com



Prendre un RDV

➤ **Graphopédagogie**, il n'est jamais trop tard pour retrouver le plaisir d'écrire

Sylvie Freyermuth et Anne-Gaël Tissot, graphopédagogues vous proposent une méthode efficace pour remédier aux troubles de l'écriture : pour acquérir l'aisance du geste, écrire sans causer de fatigue, de douleur ou de tensions afin d'obtenir une écriture fluide, claire et lisible.

Une méthode qui s'adapte à tous, de la maternelle à l'âge adulte. Pour en savoir plus, constater les progrès des élèves et réserver vos séances, retrouvez-nous sur

www.sos-ecriture.com ou flashez le code suivant



➤ **Soins infirmiers**

Anca Buzea, infirmière à Gresswiller que nous n'avons pas besoin de vous présenter, déplace son bureau au centre du village. Rien ne change quant à son activité et aux soins qu'elle propose à domicile. Vous pouvez toujours la joindre au 06 26 51 42 61.



Lorsque paraîtra ce bulletin, l'heure des festivités sera passée, mais un bref retour en arrière est nécessaire !

Durant cette année 2021, la Bibliothèque, comme d'autres secteurs, a encore souffert de la pandémie et de ses contraintes. Cette situation nous conduit à n'ouvrir qu'un jour par semaine, le mercredi, en adaptant nos horaires à ceux du marché. Cet état de fait a une incidence sur la fréquentation de la structure, accentuée par l'absence des accueils de classes. Cependant, des rendez-vous personnalisés peuvent être organisés à la demande expresse de certains usagers. Grands lecteurs, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie qui nous fera passer votre message ... et nous vous rappellerons. Vous pouvez aussi nous adresser un mail à « bibliotheque.gresswiller@wanadoo.fr ».

Avec la naissance de la **Collectivité Européenne d'Alsace (CEA)**, la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin a fusionné avec celle du Haut-Rhin pour former la **Bibliothèque d'Alsace**. Cette transformation est sans effet sur notre fonctionnement.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de vous inscrire sur le site de cette nouvelle entité afin de consulter son catalogue en ligne (<https://biblio.bas-rhin.fr>). Après validation de votre demande, vous pourrez faire votre choix et vos réservations à glisser, comme partout, dans votre panier. Ces dernières vous parviendront, dès disponibilités, par le service mensuel de la navette. Un courrier vous avertira de leur arrivée à la Bibliothèque de Gresswiller.

La bibliothèque municipale dispose également de DVD et de CD Audio en libre-service au même titre que les livres, et ce, sans supplément sur la cotisation annuelle qui est toujours de 5,00 Euros pour un lecteur individuel, de 8,00 Euros pour un couple. Pour les enfants, jusqu'à leurs 18 ans révolus, la cotisation est gratuite !



La bibliothèque municipale ne prend plus les dons. Vous pouvez les déposer dans les boîtes à livres de la commune (à proximité du presbytère) ou dans les cités voisines (Dinsheim, Mutzig).

Dès que la situation sanitaire le permettra, nous reprendrons nos horaires habituels et nos activités antérieures (Jeux de cartes Adultes, loto & bricolage Enfants, journée Portes Ouvertes dans le cadre de la fête de la Bretzel).

Toutes ces animations ne sont possibles que grâce à une équipe attentionnée de bénévoles qui savent se rendre disponibles pour vous accueillir au mieux. Un grand merci à eux.

Merci également à la municipalité et à ses services qui répondent toujours favorablement à nos sollicitations. La Bibliothèque d'Alsace nous est également d'un grand soutien (Formation, conseils, mise à disposition des documents, service navette).

L'ensemble des bénévoles vous souhaite une très Bonne Année riche en lectures ... mais prenez soin de vous en respectant les gestes barrière ! Le pass sanitaire est obligatoire.

Pendant la crise sanitaire :

ouverture les mercredis de 16h00 à 18h30.

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est également ouverte tous les mercredis de 16h00 à 18h30.



Naissances



Justine Eve Rachel TERRENERE née le 16 mars de Olivier TERRENERE et Amandine HYVER

Klara EISENBLAETTER née le 31 mars de Maurice EISENBLAETTER et Zita NAGY

Soën Elliott FLECK né le 6 avril de Thibaut FLECK et Virginie REBMEISTER

Léon Adelino Gérard GASSER né le 20 mai de Thomas GASSER et Christelle FELICIANO

Lucas RAVEL né le 14 juillet de Mickael RAVEL et Emilie DANSLER

Ethan Carlos Zoran Miladine TESEVIC né le 18 juillet de Daniel TESEVIC et Gaëlle TEIXEIRA

Eden Antonio KLEIS né le 4 août de Jean KLEIS et Catherine TOMAS

Marcel Bruno Sylvain YAX né le 5 août de Yannick YAX et Anaïs VILVAUX

Théo Jean Denis CALETTI né le 21 août de Romain CALETTI et Julie CERATI

Emilia BORGA ADRIANO née le 23 août de Joao BORGA ADRIANO et Carole GRUNWALD

William GERY né le 30 août de Philippe GERY et de Caroline MOUILLIE

Nina Olympe MONASSON née le 6 septembre de Christophe MONASSON et Célia LIMOUZIN

Adèle FAUTRAS née le 30 octobre de Emmanuel FAUTRAS et Lucie STEINER

Chloé Clara Joséphine CANONIER née le 12 novembre de Philippe CANONIER et Jessica SCHELL

Lucie WOLFERSPERGER née le 29 novembre de Paul WOLFERSPERGER et Claire ROBERT

Mariages



Thomas MAEHREL et Anastasiia BEREZNIUK, le 13 février

Hubert LOECHNER et Anne STENGER, le 22 mai

Christoph VIGENER et Delphine FREYTAG, le 12 juin

Stève BELON et Emilie GASSER, le 3 juillet

Mickael HECKENMEYER et Valérie SCHILLINGER, le 10 juillet

Jean-Daniel CHAMARD et Agnès BOUCHAIN, le 10 juillet

Marc SCHICKLER et Mélanie THEOBALD, le 21 août

Johnny GENG et Francisca MORALES CUSTODIO, le 27 décembre

Décès



Aloïse MUTSCHLER, (92 ans) le 2 janvier à MUTZIG

Lydia SCHNELZAUER, née JAMING, (80 ans) le 11 janvier à SCHIRMECK

Monique SCHELL, (83 ans) le 16 janvier à STRASBOURG

Ernest ZIMMER, (83 ans) le 28 janvier à GRESSWILLER

Marie Rose DUMEN, née HOCHWELKER, (82 ans) le 3 février à MULHOUSE

Alain KRUST, (64 ans) le 6 mars à STRASBOURG

Chrystelle SIEGENTHALER, (48 ans) le 22 mars à STRASBOURG

Marie-Jeanne ARNOLD, née ANDLAUER, (88 ans) le 12 avril à OBERNAI

Emmanuel HOLDER, (54 ans) le 30 avril à STRASBOURG

Jean-Jacques GASSER, (62 ans) le 2 mai à STRASBOURG

Jean-François DORSCH, (54 ans) le 17 mai à STRASBOURG

René MONSCH, (84 ans) le 25 juin à RIBEAUVILLE

Eugène BENDELE, (90 ans) le 30 juillet à STRASBOURG

René SPIEHLER, (85 ans) le 18 septembre à SAALES

Jeanne LEYSER, (79 ans) le 15 septembre à MOSELLE

Marie REINSBACH, née MONSCH, (85 ans) le 11 octobre à STRASBOURG

Jean-Marie KAUFFER, (84 ans) le 22 octobre à SCHIRMECK

Pierre LOOS, (96 ans) le 4 novembre à ROSHEIM

Bernadette STEINHAUER, née NOEL (73 ans), le 19 novembre à STRASBOURG

Adelino TOMAZ, (95 ans) le 13 décembre à GRESSWILLER